

CAHIER DE LABORATOIRE : PROCÈS-VERBAL D'ESSAIS MÉCANIQUE 1966 - MACHINE D'ÉLECTROÉROSION

FICHE N° 693

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1950-1974

Fabricant : fabricant non renseigné

Domaines : Physique

Sous-domaines : Electronique

Organisme : ACONIT-PSC

Ville : Arcueil (Val-de-Marne)

Modèle :

Matériaux : Papier

Description

Titre traduit : Mechanical test report 1966 for electroerosion machine

Le document intitulé Procès-verbal d'essais mécaniques 1966 - Machine d'électroérosion a été émis par le Laboratoire central et Ecoles de l'Armement du Ministère des Armées.

Il s'agit d'un document de type folio, en format 27,4 x 22,0 cm (proche mais différent du format A4), relié par deux agrafes, avec 14 feuilles (recto), avec un graphique en plus grand format, annexé en mode replié.

Le document est en noir et blanc, avec de nombreux tableaux de chiffres, le plan de la pièce utilisée pour les essais, trois feuilles de copies d'enregistrements graphiques linéaires, deux feuilles de copies d'enregistrements graphiques circulaires, et un graphique.

Son origine et son titre complet est, selon la page de couverture du document : « Ministère des Armées, Direction ministérielle pour l'Armement, Direction technique des Armements terrestres ; Laboratoire central et écoles de l'Armement, Service de Mécanique Appliquée ; Procès-verbal n° 1540 du 12 juillet 1966 ; Machine d'usinage par électroérosion – type D 1 S de numéro d'immatriculation 11047 ;

La firme productrice de la machine d'électroérosion est : les Ateliers des Charmilles SA – Genève (Suisse).

Les essais décrits portent sur le perçage par électroérosion d'une plaque en acier dur de 25 mm d'épaisseur.

Il est indiqué que :

- Les essais ont été faits à la demande du Service Mécanique Appliquée du Laboratoire central de l'Armement.

- Ils ont été faits à Arcueil, en région parisienne, le 12 juillet 1966. Le document est signé (avec un collage) par trois personnes : Le Chef de Groupe, le Chef de Service, le Directeur.

- Les essais concernent une machine d'usinage par électroérosion.

Il n'y a pas dans ce procès-verbal de conclusion de conformité, mais seulement les résultats bruts des essais.

Utilisation

Ce procès-verbal, sous responsabilité du Laboratoire Central de l'Armement, visait à valider une nouvelle méthode et un équipement pour l'usinage. Il est caractéristique du fonctionnement dans les années 1960 des Services d'Inspection et de Surveillance de l'Armement (SIAR). Il constitue un bon exemple des méthodes et techniques utilisées par le Laboratoire Central de l'Armement. Il servira de pièce de dossier pour une décision future d'autoriser (ou pas) l'utilisation de cet équipement d'usinage pour les fabrications sous-traitées de fournitures d'Armements pour le Ministère des Armées (aujourd'hui Ministère de la Défense).

L'exemplaire disponible à PSCT de ce document est une copie « carbone » (il n'y en a donc eu seulement quelques copies). En page de couverture, en écriture manuelle, il est précisé « exemplaire destiné au stand d'électroérosion ». On peut donc considérer que le Laboratoire Central de l'Armement pensait ainsi valoriser ses travaux d'innovations en mécanique appliquée.



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Cahier de laboratoire : Procès-verbal d'essais mécanique 1966 - Machine d'électroérosion (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=28451>, consulté le 2026-07-26